Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance

nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 25 (1937)

Heft: 513

Artikel: Rythmique et éducation

Autor: R.B.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-262837

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 02.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

coup de peine à accepter que la femme mariée ait droit à une partie du gain de son mari, non pas seulement pour subvenir aux besoins communs du ménage, mais aussi comme con-tre-partie du travail qu'elle accomplit, soit manuellement, soit intellectuellement en dirimanuellement, soit intellectuellement en diri-geant un personnel, en se préoccupant des achats, etc. et que la rémunération de ce tra-vail soit sa propriété indiscutable, dont elle peut disposer comme bon lui semble. Les mo-dalités pour établir le montant de cette rému-nération peuvent d'ailleurs être discutées, nous le recçannaissons: selon le Dr. Muret, cette somme devraient être calculée comme un somme devraient etre carcine comme un pourcentage qui varierait, et selon le gain du mari, et suivant la fortune des époux, et aussi naturellement selon la participation de la femme aux gains du ménage, si elle exerce une activité professionnellement rémunérée au

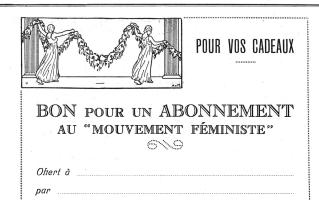
dehors.

Il est intéressant de noter que, dans la dis-Il est intéressant de noter que, dans la discussion qui suivit l'exposé empreint d'ume forte conviction du Dr. Muret, l'objection d'ordre sentimental ne fut pas soulevée, objection compréhensible peut être, mais, disonsle franchement, égoïste, de la femme heureuse qui déclare, comme nous l'avons souvent entendu, que concevoir une rémunération (ou une attribution spéciale du gain du mari, car si la formule change, l'idée est la mème) pour le travail de la femme dans son intérieurest porter atteinte à l'esprit d'union et d'amour qui doit inspirer tout ménage. Les arguments que M^{me} Chenevard-de Morsier opposa au Dr. Muret furent en effet plutôt

d'ordre pratique. M^{mes} Kretschmar-Morel et Bondallaz y répondirent toutes deux, cette dernière notamment dépeignant avec une chaleur de cœur qui impressionna ses auditeurs la situation souvent difficile, parfois humi-liante, de tant de femmes, qui dépendent pour la moindre dépense personnelle du bon vouloir de leur mari: n'ayant aucune fortune personprofeset n'exerçant aucun métier ni profes-elles ne possèdent en effet pas un sou son, enes ne possedent et ret pas un sou à elle, sont trop consciencieuses pour céder à la tentation d'écorner le budget ménager, et se trouvent dans l'impossibilité de s'acheter un livre, de s'abonner à un journal (le cas nous avait été cité pour des féministes de nous avait été cité pour des féministes de Suisse-allemande, auxquels leur mari refusait la lecture du Schw. Frauenblatt 1) d'apporter à quelque vieille amie ou parente malade une douceur, mieux encore d'offrir un cadeau à leur mari lui-mêmel sans lui en demander à la fois la permission et le moyen. M^{ma} Krestchmar-Morel fit aussi valoir avec beaucoup de justesse comment la réforme préco-nisée par le Dr. Muret contribuerait à remet-tre en honneur le travail ménager en lui, reconnaissant d'éclatante façon sa valeur éco-

reconnaissant d'éclatante façon sa valeur économique propre.

On entendit encore M^{|||||||} van Muyden, qui apporta d'intéressants détails sur le dévelopment à l'étranger d'idée analogues: on sait notamment que Mrs. Roosevelt a dernièrement lancé une suggestion de cet ordre dans une causerie par Radio. Et enfin M^{||||||} Brenner, revenant sur la situation tragique de femmes veuves ou divorcées laissées brus-



Ceux de nos lecteurs qui voudront utiliser ce bon pour offrir un abonnement au Mouvement en cadeau n'auront qu'à le découper pour l'envoyer à la personne de leur choix, et d'autre part à verser à notre compte de chèques postaux N° 1.943 le montant de cet abonnement avec l'indication précise du **nom et de l'adresse** de la personne à laquelle il doit être servi.

quement sans ressources, vu leur incapacité quement sans ressources, vu teur incapacite à exercer une autre occupation que celle de ménagère ou de maîtresse de maison pour la-quelle elle ne reçurent jemais la moindre som-ne leur permettant de faire des économies, sug-géra l'institution d'une assurance-vie obliga-toire prise par le mari au nom de sa femme, et correspondant à la valeur du travail ména-ger accompli par celle-ci. Il y aurait là, nous semble-t-il, une idée intéressante à étudier.

E. GD.

Un "Sénégal helvétique"

Il est avéré que, dans notre pays, des milliers de wagons de pommes et de poires pourraient être consommés, tout particulièrement dans les régions privées de fruits frais. La Commission ro-mande de la Ligue suisse des Femmes abstinentes a étudié cette question et Mme Gillabert-Randin (Lausanne) s'est mise à l'œuvre, aidée par M^{mes} Kretschmar (Colombie), Péclard et Thilo (Bex), encouragées par les conseils de M. Rudolf, pionnier pour la Suisse allemande. Les jalons de l'entreprise ont été posés à l'Assemblée d'Yverdon de la section vaudoise des Femmès abstinentes la direction des C. F. F. a accordé l'autorisation d'une installation à Vernayaz où des locaux, add'une installation à Vernayaz où des locaux, ad-mirablement appropriés, sont mis gratuitement à la disposition des organisatrices pour la prépa-ration, le séchage, le magasinage des fruits; un courant d'air chaud atteignant presque 48 de-grés, permet un séchage rapide.

La nouvelle Société romande pour la séchage des fruits a établi, conseillée par M. Veillard (Lausanne), des statuts et a émis des parts de 25, de 100 ou de 500 fr. constituant en six semaines, grâce aux sections de la Ligue et à leurs amis, un capital de six à sept mille francs.

« Comment, écrit Mme Gillabert, dans un article de *La Petite Lumière*, auquel nous empruntons son titre et les détails qui suivent, comment sans ces souscriptions les cent quatre vingt-dix claies où les ouvrières étendent les pommes en rondelles eussent-elles pu être fabriquées, et con-fectionnés les quatorze chariots où dix sept d'entre elles sont superposées pendant le sé-chage? Comment achetées les deux machines à peler et les quatre coupeuses qu'actionne un moteur électrique; comment payés les jolis bon-nets blancs et la mise proprette des préparateurs du fruit?

« L'on a beau être reçu gratuitement dans le grand local éclairé dont voici l'image, l'on a

beau disposer d'une voie normale qui amène à pied d'œuvre le fruit à traiter, l'on a beau jouir, pied d'œuvre le truit à traiter, l'on à beau jouir, sans bourse délier, d'une chaleur allant de 45 à 52°, une entreprise telle que celle de Vernayaz ne se fait pas sans grand frais d'installation et d'exploitation. Que de choses imprévues auxquelles il faut faire face! C'est la soupe journalité de l'accept de la soupe journalité de l'accept lière à offrir au personnel, le cidre doux pour le désaltérer — ne faut-il pas travailler souvent dans une étuve — c'est aussi le matériel d'embal-lage, paniers et sacs à fournir et les salaires à

« Mais quelle animation quand les machines ronflent, il n'y a pas une minute à perdre s'il s'agit d'y piquer une pomme... aussitôt la voilà pelée et qui roule le long d'un petit chenal, d'où elle passe à la coupeuse qui d'un seul coup la divise en huit. Deux mille kilos par jour ont ainsi été travaillés, pomme après pomme, pen-dant six semaines, soit un total de 45.550 kg. de fruits. Et le travail se continue avec des poires

« Aujourd'hui la Société romande de séchage des fruits se trouve disposer de 4500 kg. de pommes en rondelles, dont l'aspect soutient la comparaison avec les pommes évaporées de Califor-nie. Il a fallu quatre camions pour les transporter à Bex où se fera, à partir de janvier, leur expédition.

« Les premiers servis seront les montagnards «Les premiers servis servat les montagnards des régions élevées, il en a été ainsi convenu avec la Régie des alcools qui a payé les fruits. Il faut donc être reconnaissants à la Régie féderale des alcools de s'être prétée à cet effort d'antialcoolisme constructif, accompli en collaboration avec les C. F. F. et les Femmes abstinentes, ce qui est peu banal ».

Rythmique et Education

Les Genevois, gens privilégiés, ont eu au cours de ce dernier quart de siècle mainte occasion de contempler d'admirables réalisations rythmi-ques et d'en apprécier l'émouvante grandeur. Aussi, le but poursuivi par Jaques-Dalcroze en conviant récemment le corps médical à l'Institut de la Terrassière, était-il d'un autre ordre : dé montrer l'utilité de la rythmique et son influence

éducative sur le corps et sur l'esprit.

Dans la salle immense, des classes de tout petits, de plus grands, de l'école primaire, et de professionnels, exécutèrent, sous la direction de professionnels, exécutèrent, sous la direction de Jaques-Dalcroze et des professeurs de l'Institut, toute une série d'exercice psycho-physiques — vraies leçons pareilles à celles données chaque semaine. Développement de la sensibilité et de l'imagination, maîtrise de soi et concentration, rapidité de pensée et d'action, telles furent les richesses contenues dans cette démonstration inprovisée. Il en est d'autres encore parmi lesprovisée. Il en est d'autres encore, parmi les-quelles la détente et l'épanouissement de la personnalité ne sont pas les moins appréciables en un temps où fleurissent le refoulement et la né-vrose. Vive Jaques-Dalcroze qui a enrichi le monde de la rythmique, source de progrès, source de beauté! de beauté!

L'usine de séchage de fruits de Vernayaz.

Cliché Sillon Romand

Pour que le "Mouvement Féministe" vive...

Mma D D /I):\								-	
Mme DB. (H	otenne).								Fr.	4.—
Mlle J. H. (L	ausanne)								>>	14.—
Mlle M. F.	(Oberrie	der	1)						>>	10
Mlle H. (Ne										
Mlle L. V. (Genève)		٠,						>>	5.—
	Total a	au	11	d	léc	emi	bre	2	Fr.	37.—
	Listes	pré	cé	dei	ıte:	3			» 1	35.55
	Total à	ce	j	oui	٠.			F	r. 1	72.55

de cette décision, puisqu'il résume les documents fournis et que grâce à lui, on peut se rendre compte des dernières mesures prises pour pro-téger l'enfance dans 38 pays, dont 19 en Europe. Il serait extrêmement intéressant, si nous dispo-Il serait extrémement intéressant, si nous dispo-sions de plus de place, de relever au travers de ces chapitres les diverses tendances se manifes-tant en ce domaine, les mesures encore pure-ment philanthropiques et scolaires, prises unique-ment dans certains pays encore peu avancés à cet égard, alors que dans d'autres, ce sont les me-sures préventives d'inspiration sociale, tendant à charcher les causes du mal cui serdenieurs. chercher les causes du mal, qui prédominent.

Bien des renseignements seraient également à glaner, qu'il est utile de connaître : voici par exemple la loi danoise du 31 mars 1937 des-tinée à combattre la morbidité et la mortalitó des petits enfants au dessous d'un an, qui encou-rage les municipalités à employer des infir-mières visiteuses, payées par moitié par l'Etat et par les dites municipalités. Quarante de ces infirmières sont déjà en fonctions, et une réduction sérieuse du taux de la mortalité infantile a été le résultat d'une expérience de 5 ans faite grâce à la fondation Rockfeller avant que le projet de la dite loi fut voté. Et voilà, la nouvelle loi hollandaise punissant un plus grand nombre d'actes immoraux commis sur ou avec des mineurs; et le récent décret du gouvernement es-pagnol conférant à la mère des droits égaux à ceux du père en ce qui concerne les enfants, et remettant au juge la compétence de la décision en matière de différends; et les statistiques ac-cusant une légère diminution de la délinquance juvénile aux États-Unis, et encore... Mais il faut se borner, et engager chaleureusement toutes

celles que préoccupe pratiquement ou théorique ment la protection de l'enfance, toutes les se-crétaires de bibliothèques féministes et sociales, à se procurer ce petit volume si riche en informations sûres, exposée de façon si remarquable-

Aujourd'hui. Revue internationale. Directrice: M^{me} E. Henri-Hayem, 52, rue des Pâquis, Genève. Paraît dix fois par an.

Paraît dix fois par an.

Nous avons reçu le premier numéro de cette revue, à la création de laquelle plusieurs de nos amis féministes se sont intéressées, et à laquelle nous savons que la directrice a mis tout son cœur. Ce premier fascicule se présente fort bien sous sa couverture verte, et contient des articles sur le président Masaryk ainsi que la traduction des « Réflexors », du crand house duction des « Réflexions » du grand homme d'Etat, d'autres articles sur des problèmes scien-tifiques et économiques actuels, une étude litté-taire signée par Mme Hayem elle-même, et enfin deux pages que nous avons spécialement goûtées de Mie Marie Dutout: Vita nuova. Souhaitons à ce nouveau confrère, comme à sa

fondatrice un succès qui corresponde à leur M. F.

Edmond Privat: L'âme anglaise. Des pirates aux prophètes. 1 vol. Edit. d'Aujourd'hui, 16, place St-François, Lausanne 1937. 4 fr. 50. Les synthèses historiques sont à la mode, les

vues d'ensemble à vol d'oiseau, les racourcis à base sociologique de l'histoire d'un peuple : et après André Maurois, et son admirable et volontairement dépouillée *Histoire d'Angleterre*, voici notre compatriote, M. Edmond Privat, qui s'attache lui aussi à évoquer à grands traits l'histoire et la psychologie d'un peuple, pour lequel il a toujours manifesté une sympathie spéciale, et une prédilection justifiée.

Des pirales aux prophèles: ce sous-titre ex-plique la genèse de ce livre. Car, dans l'âme anglaise, M. Privat retrouve à toutes les épo-ques de l'histoire dont il nous brosse la fresque, cette double caractéristique de la nation britannique: pirates, les conquérants scandinaves ou normands qui s'installent sur le sol de l'île du sixième au onzième siècle, mais prophètes les premiers chrétiens à l'âme miséricordieuse et poétique qui y préchent l'Evangile; pirates aussi, les riches marchands et les rudes barons qui oppriment le pauvre, mais prophètes ceux qui, en arrachant au roi Jean la signature de la Grande Charte, posent la première pierre de la démocratie dans l'île; pirates encore, les hardis naviga-teurs qui conquièrent pour la royauté des colonies riches et lointaines, mais prophètes ceux qui comme Thomas More, plus tard les Réformateurs, plus tard encore Shakespeare ou Milton, ou en-core Cromwell, réveillent les consciences endormies... et le parallèle se poursuit, tout au long de ces quelques deux cent cinquante pages, avec des rappels, qui sont ceux d'un observateurs averti, des traces indélébiles que ces mouvements d'idées ont laissées dans l'âme et la vie anglaises d'aujourd'hui.

De tout temps féministe convaincu. M. Ed. Privat ne pouvait pas passer sous silence dans cette rapide analyse de l'âme anglaise contem-poraine le mouvement féministe et l'activité des femmes qu'il étudie parallèlement au mouvement pour la paix et la S. d. N. ou à la poussée vers l'abolition des classes, le consi-

dérant ainsi comme un des éléments constitutifs importants de l'Angleterre contemporaine. Tout le chapitre qu'il consacre à ce sujet est à lire et serait à citer ici. Contentons-nous, faute de place, d'en relever seulement cette phrase qui encouragera nombre des nôtres, et pourra faire réfléchir - peut-être ? - des adversaires :

« La démocratie des deux sexes est plus sensible et plus idéaliste que l'Etat masculin. C'est un embarras constant pour les cyniques, parfois une cause de faiblesse, mais c'est un gain d'hu-

Henri Chenevard: L'amie de Jésus. Roman. Ed. Forum, Genève.

Après l'accueil fait à Reine Landis, dont l'édition est presque épuisée, voici un nouveau rô-man de M. Chenevard... Un roman ? Oui, sans doute, mais aussi un poème en prose. Transporté en Terre Sainte au temps du Christ,

le lecteur revit, dans de courts chapitres, il suit avec une émotion croissante les épisodes qui marquèrent le passage de Jésus, et l'amour ou la haine que sa parole et ses miracles suscitèrent au

tour de lui jusqu'au martyre final.

C'est Marie — la douce Marie de Béthanie — si vraie dans l'éblouissement de sa ferveur pour l'étranger pareil à nul autre qu'un soir on trans-porta, blessé, dans sa demeure, celle de Marthe et de Lazare — c'est Marie la touchante héroïne de ce drame sacré — Et l'on assiste à la transformation, de plus en plus profonde jusqu'à sa spiritualisation complète, d'un sentiment qui fut, à l'origine, un amour de jeune fille déjà, il est vrai, semi-conscient d'une présence surhumaine. Des figures connues, les Juifs, le paysage, et